

Chère habitantes et habitants de Granges,

Comme annoncé dans la dernière édition de votre Granges.org, le Conseil communal a le plaisir de vous présenter quelles sont les tâches des Conseillers selon leurs dicastères, et en quoi consiste leur représentation dans les différents comités, conseils ou commissions que ce soit en tant que membre, ou alors en tant que délégué.

Chacun tentera de vous faire un bref descriptif de ses dicastères et terminera par quelques mots plus personnels sur la manière que chacun a d'aborder sa fonction.

Ce sont notre syndic et notre vice-syndic qui ouvrent la marche.



Savio Michellod

Syndic

Suppléance : Christine Varone

Dicastères

Administration générale et communication : il s'agit d'assurer le fonctionnement de l'administration communale et de gérer la communication et les relations de la commune avec ses habitants, les communes voisines et les institutions cantonales.

Sécurité (Feu, PC, Police, Armée) : ce dicastère chapeaute l'ensemble des services de sécurité – feu, protection civile, police et armée. La commune a une compétence élargie uniquement dans le domaine des sapeurs-pompiers.

Jeunesse (CO, AJV) : ce dicastère regroupe les institutions financées par les communes, et destinées aux jeunes de la Veveyse, principalement le CO et l'AJV.

Commissions

Je siège dans le comité de plusieurs associations et ententes intercommunales :

Animation jeunesse Veveyse : l'AJV organise des accueils libres pour les jeunes, elle les encourage à développer leurs compétences et les soutient dans la gestion de projets. J'assume la présidence du comité de l'AJV.

Cycle d'Orientation de la Veveyse (y.c. CoBât) : le comité de direction traite de l'organisation administrative et financière de l'établissement et la commission de bâtisse des projets d'extension des bâtiments de l'école, en étroite collaboration avec le directeur du CO.

Commission intercommunale du feu : cette commission est l'autorité politique du corps de sapeurs-pompiers de la Basse-veveyse. Elle traite des aspects financiers, du matériel et des infrastructures, mais aussi de la nomination des officiers. Je préside cette commission.

Conférence des syndics : les syndics de la Veveyse se réunissent chaque mois pour discuter de thèmes touchant l'ensemble du district. Avec l'Association des communes de la Veveyse, elle pilote la gouvernance régionale du district.

Commission de district pour les indemnités forfaitaires : les indemnités forfaitaires sont destinées aux proches-aidants, sur demande de ces derniers. Les demandes sont présentées à la commission, qui a la responsabilité de fixer le montant de l'indemnité journalière, de 15 à 25 francs.

CoPil Plan directeur régional : le plan directeur régional détermine la gestion du territoire à l'échelle du district, principalement dans le domaine des zones d'activité et de la mobilité. Il traite également des grands projets d'urbanisations ou d'infrastructure du district. J'assume la présidence de ce comité de pilotage.

Comité de direction Rivelac : Granges est membres de l'agglomération Rivelac, qui regroupe 19 communes de la Riviera, de la Veveyse et du Haut-Lac. Une agglomération permet de bénéficier de subventions fédérales pour des infrastructures et des prestations, principalement dans le domaine de la mobilité (développement de l'offre des bus).

Passeport Vacances de la Veveyse : le Passeport Vacances de la Veveyse organise plus de 100 activités, destinées aux enfants des écoles primaires de la Veveyse, durant le début des vacances d'été. Je préside le comité de cette association.

Et finalement, selon Savio Michellod : comme syndic, je dois m'assurer que les excellents musiciens qui composent notre ensemble (conseil communal et personnel communal) jouent la même partition, au même rythme. Je tiens aussi à rester proche de vous et disponible, tout en défendant au mieux ma commune à l'échelle du district.

Christine Varone

Vice-Syndique

Suppléance : Savio Michellod



Dicastères

Finances : il s'agit d'assurer la gestion des finances communales et de veiller à leur bon fonctionnement. De par sa vision transversale, ce dicastère donne la synthèse financière de tous les objets et projets communaux, ainsi que de toutes les participations aux services et institutions intercommunales et cantonales. La préparation des budgets et l'établissement des comptes annuels en sont le résultat.

Economie (Forêt + RGV) : ce dicastère regroupe les forêts et la Région Glâne-Veveyse. Je représente la Commune de Granges au sein de chacun de ces deux comités.

Transports : ce dicastère traite de la mobilité au travers des transports publics. Il se concentre sur les aspects liés aux lignes régionales de bus et de train, aux interactions tant avec les différents services cantonaux qu'avec l'agglomération Rivelac.

Commissions

Tout comme notre syndic, je siège au comité de plusieurs associations et ententes intercommunales :

CoDir Région Glâne-Veveyse : La région Glâne-Veveyse a pour but de piloter un développement régional durable. Elle vise à améliorer les conditions cadres dans des domaines spécifiques, notamment l'économie, la mobilité, l'énergie et le tourisme. Je représente la Basse-Veveyse au Comité de la RGV.

Corporation forestière Basse-Veveyse : Le Comité dirige et administre la corporation, en collaboration avec le forestier de triage. Chaque commune membre a son représentant au sein du Comité.

Copil Cercle scolaire Basse-Veveyse : Le Comité scolaire intercommunal traite de l'organisation administrative et financière du Cercle scolaire Attalens-Granges-Remaufens, en étroite collaboration avec le directeur. La Commune d'Attalens agit en tant que commune pilote. Chaque commune a deux représentants au comité, à savoir le responsable du dicastère des écoles et un deuxième conseiller communal.

Commission financière Réseau santé et social de la Veveyse : avec les changements réglementaires, les associations intercommunales sont désormais dotées d'une commission financière, composée de trois membres. Je représente la Basse-Veveyse au sein de cette commission et en assume la présidence.

Au niveau communal, je participe également :

Commission financière : La commission financière est convoquée par le Conseil communal aussi souvent que nécessaire selon les objets à lui soumettre. En tant que responsable des finances, et en compagnie du syndic, nous donnons à ses membres tous les renseignements nécessaires à l'exercice de leurs attributions.

Commission de bâtisse Léchère 2 B : la commission de bâtisse est composée de 4 membres dont 2 conseillers communaux et 2 professionnels de la construction. Elle représente le Conseil communal. Elle se réunit régulièrement pour veiller au respect du programme défini et au respect du planning des travaux dans les délais prévus.

Délégations

Les communes sont représentées par des délégués dans les différentes associations intercommunales, plus spécifiquement dans leurs assemblées. Le nombre de délégués varie en fonction du nombre de voix attribuées à chaque commune, calculé sur la base du nombre d'habitants. Les objets soumis à décision sont préalablement discutés et votés en séance de conseil communal. Le délégué transmet par la suite la décision de l'exécutif communal et intervient si nécessaire.

Je participe en tant que déléguée aux associations suivantes :

- Cycle d'Orientation de la Veveyse ;
- Réseau Santé et Social de la Veveyse ;
- Association des communes de la Veveyse.

Et finalement, selon Christine Varone : en tant que vice-syndique, je dois également assurer que le morceau d'ensemble se joue dans les meilleures conditions et que chacun soit attentif à l'oreille de l'autre. Ma partition est plutôt composée de chiffres, mais je tiens à la garder le plus en harmonie avec toutes et tous. J'ai à cœur d'être à l'écoute et de défendre Granges au-delà de ses frontières.